



Cotonou, le 18 SEPT 2025

N° 1317 /25/MAEP/FNDA/DG/AJ/CGCR/DAF/SA

## APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de l'amélioration de la mise en œuvre des projets subventionnés par le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et l'amélioration de la gestion des risques opérationnels au sein de la structure, il a été prévu, sur financement de son budget, gestion 2025, de pourvoir à certains nouveaux postes afin de renforcer l'équipe de travail.

Le présent avis de recrutement concerne les postes ci-après :

- expert(e) en Génie Rural,
- ingénieur Agronome ;
- chargé(e) de la gestion des risques ;
- assistant(e) en passation des marchés.

### A. DESCRIPTION DES POSTES/EMPLOIS

#### 1. EXPERT EN GENIE RURAL

##### 1.1 RESPONSABILITÉS

Placé sous la responsabilité du Directeur des Opérations, l'Expert en Génie Rural a pour fonctions de fournir l'expertise technique en vue d'appuyer l'étude des projets soumis, superviser et contrôler la réalisation des ouvrages et infrastructures conformément aux normes techniques, aux exigences de qualité, de sécurité et aux délais impartis. Il apporte également un appui technique en vue de soutenir les activités des bénéficiaires et des PSF (banques et Institutions Financières partenaires) et effectuer le reporting de ses activités. A ce titre, il ou elle est chargé (e) de :

**A1- Appuyer la conception, la planification, la réalisation d'ouvrages et infrastructures conformément aux normes techniques et aux exigences de qualité, de sécurité :**

- appuyer la restructuration techniques et financière des projets ;
- valider les plans, schémas et calculs de structures ;
- appuyer la préparation des cahiers des charges et projets de dossiers d'appel d'offres ;
- planifier et coordonner le suivi des travaux sur les chantiers ;
- fournir l'expertise technique aux Chargés des opérations des Pôles de Développement Agricole dans le cadre de l'instruction des projets soumis au guichet-1 du FNDA ;
- contribuer à la réalisation des dossiers type d'infrastructures et travaux.

**A2- Superviser le contrôle et la réalisation d'ouvrages et infrastructures conformément aux normes techniques, aux exigences de qualité, de sécurité et aux délais impartis :**

- assurer le suivi et le contrôle de la qualité des matériaux et des ouvrages ;
- superviser l'intervention des entreprises prestataires et veiller au respect des règles HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) en collaboration avec les Directions Départementales de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) ;
- superviser le Contrôle de l'avancement des travaux et produire des rapports réguliers en liaison avec les DDAEP et/ou bureaux de contrôle recrutés ;
- participer aux réceptions provisoires et définitives des ouvrages ;
- assurer la conformité avec les réglementations et normes en vigueur ;
- procéder au contrôle et à l'assurance-qualité des projets financés par le FNDA au profit des bénéficiaires.

**A3- Apporter un appui technique en vue de soutenir les activités des bénéficiaires et des PSF (banques et IF partenaires) :**

- appuyer et former au besoin les banques et IF sur les normes/spécifications techniques liées aux projets d'infrastructures (aménagement, bâtiments, routes, ouvrages d'art, etc.) ;
- renforcer les compétences en maîtrise d'ouvrage des bénéficiaires ;
- accompagner les bénéficiaires dans les processus d'acquisition des biens, des services et des travaux de construction nécessaires à la réalisation de leurs projets conformément à leurs procédures respectives et en respect de la législation béninoise ;
- assurer l'assurance qualité pour le compte du FNDA des contrats de marchés avant signature entre les bénéficiaires (ou leurs faitières organisées) et les prestataires ;
- participer au suivi et à l'assurance-qualité de l'exécution des travaux par les bénéficiaires sur le terrain ;
- appuyer les bénéficiaires dans le processus de gestion et d'entretien des infrastructures et aménagements réalisés dans une logique de pérennité ;
- assurer l'assurance qualité pour le compte du FNDA avant tout décaissement au profit du prestataire :
  - des attachements validés conjointement avec les structures compétentes du MAEP (ATDA, DDAEP, DGR, etc.) ;
  - des PV de réceptions provisoire et définitive des travaux.
- réaliser toute autre tâche confiée par la hiérarchie.

## **1.2 QUALIFICATIONS ET APTITUDES**

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise
- être âgé de 30 ans au moins et de 55 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Rural, Aménagement et Equipement Rural, en Machinisme Agricole (BAC +5) ou tout autre diplôme équivalent dans des domaines similaires ;

- avoir les aptitudes de gérer un projet et de solides connaissances en calcul de structures et matériaux de construction ;
- avoir des compétences en gestion axée sur les résultats, gestion intégrée des Ressources en Eau et système d'Information Géographique (SIG) serait un atout ;
- maîtriser des logiciels de conception (AutoCAD, Revit, Robot Structura Analysis etc) ;
- avoir une connaissance des normes et réglementations locales et internationales ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la conception et ou l'exécution de projets d'infrastructures (aménagement, bâtiments routes, ouvrages d'art etc.) dont cinq (05) ans au moins dans le secteur agricole ;
- être immédiatement disponible et dynamique ;
- avoir le sens de l'organisation, d'adaptation et de gestion ;
- posséder une très bonne capacité d'analyse et de synthèse ainsi que d'excellentes aptitudes en communication orale et écrite ;
- avoir un esprit d'initiative, d'équipe et une aisance relationnelle ;
- être rigoureux, intègre, fiable, discret et capable de travailler sous pression ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain ;
- maîtriser les outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, internet/intranet, etc.) ;
- avoir une bonne connaissance de l'environnement des SFD serait un atout.

## 2. INGENIEUR AGRONOME

### 2.1 RESPONSABILITES

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur des Opérations du FNDA, l'Ingénieur Agronome est chargé d'appuyer l'analyse, l'instruction, le suivi et l'évaluation technique des projets agricoles, ainsi que la contribution à une meilleure connaissance des filières agricoles par les Partenaires des Services Financiers (banques et Institutions Financières) et effectuer le reporting de ces activités. A ce titre, il / elle est chargée (e) de :

#### A1- Appuyer l'instruction des projets :

- fournir l'expertise technique aux Chargés des opérations des Pôles de Développement Agricole dans le cadre de l'instruction des projets agricoles soumis aux guichets du FNDA en :
  - évaluant la viabilité des projets en termes de faisabilité technique, économique et environnementale ;
  - identifiant les risques potentiels liés au projets, tels que les risques climatiques, les risques de marché, les risques de gestion, etc. ;
  - vérifiant la conformité du projet aux réglementations et normes en vigueur, notamment en matière de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement ;
  - évaluant l'impact potentiel du projet sur l'économie locale et l'environnement.
- contribuer à la préparation des fiches techniques de présentation au comité de validation en :

- collectant et analysant les informations complémentaires nécessaires pour la préparation des fiches techniques sur le projet soumis ;
- vérifiant et validant les fiches techniques pour s'assurer de leur exactitude et de leur pertinence.

## **A2- Accompagner les PSF à approfondir leur connaissance des filières agricoles.**

- planifier et coordonner les sessions d'information/formation thématiques des banques et IF partenaires du FNDA ;
- animer des réunions techniques, des démonstrations sur les itinéraires techniques des filières élaborés ;
- conseiller et appuyer les banques et IF sur les aspects techniques des projets agricole au besoin.

## **A3- Appuyer le suivi de la mise en œuvre des projets financés du guichet 1 et 2, contribuer à la formulation et à l'orientation des investissements agricoles et la conception de fiches techniques des filières agricoles :**

- réaliser des visites de terrain pour contrôler l'état d'avancement des projets ;
- identifier les difficultés techniques rencontrées et proposer des mesures correctives ;
- veiller au respect des normes sanitaires, environnementales et de bien-être animal ;
- participer à la définition de stratégies d'appui au financement des filières agricoles ;
- contribuer à l'identification des besoins en infrastructures ou équipements de production agricole, y compris d'élevage (fermes, abris, matériel, etc.) ;
- valider et/ou rédiger des guides pratiques sur les référentiels techniques des filières agricoles.
- superviser/appuyer la mise en œuvre des projets de recherche appliquée financés par le FNDA (développement de nouvelles variétés, test de techniques culturales innovantes, etc.) ;
- réaliser toutes autres tâches professionnelles confiées par la hiérarchie.

4

## **2.2 QUALIFICATIONS ET APTITUDES**

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé de 30 ans au moins et de 55 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- avoir au moins un diplôme d'Ingénieur en Agronomie toutes options (BAC +5), ou tout autre diplôme équivalent en agronomie ;
- avoir une expérience professionnelle de dix (10) ans au moins dans le secteur agricole dont cinq (05) ans de pratique des projets agricoles / élevage/ aquaculture ;
- avoir suivi une formation en gestion des projets et des connaissances approfondies de l'élevage, des cultures, des sols et des pratiques agricoles durables ;
- avoir des connaissances en maîtrise des cycles de cultures végétale, des sols, des systèmes de production animale et aquacole ;
- avoir des compétences en gestion axée sur les résultats ;

- avoir une bonne expérience dans la rédaction des rapports ;
- être de bonne moralité et respecter l'éthique et la déontologie professionnelle ;
- avoir un esprit d'initiative, d'équipe et une aisance relationnelle ;
- être immédiatement disponible ;
- être rigoureux, intègre, fiable, discret et capable de travailler sous pression ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels de gestion, des logiciels spécifiques, des tableurs, Word, Powerpoint, Internet.

### 3. CHARGE (E) DE LA GESTION DES RISQUES

#### 3.1 RESPONSABILITES

Sous l'Autorité hiérarchique du Contrôleur de Gestion Chargé des Risques (CGCR), le Chargé de la Gestion des risques est responsable d'assurer (i)le pilotage et le suivi du dispositif de gestion des risques du FNDA, (ii)concevoir et mettre en œuvre les outils de prévention et de conformité, (iii)effectuer le contrôle permanent des opérations et la conformité réglementaire et le reporting de ses activités :

5

##### A1- Piloter et suivre le dispositif de gestion des risques du FNDA

- participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la procédure de gestion des risques ;
- assurer le fonctionnement du dispositif de gestion des risques du FNDA ;
- veiller à l'optimisation des procédures internes de gestion des opérations ;
- suivre l'application de la politique de gestion des risques validée par le Conseil d'Administration du FNDA ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations de l'Audit interne et de la conformité ;
- assurer l'élaboration et l'actualisation de la cartographie des risques du FNDA ;
- assurer la veille réglementaire par l'identification et l'implémentation des nouveaux textes de lois, règlements et principes déontologiques spécifiques applicables aux activités du FNDA ;
- surveiller les risques stratégiques, Opérationnels, Organisationnels et Informationnels ;
- mettre en place et gérer une base de données sur les risques ;
- participer au « Comité de gestion des risques ».

##### A2- Concevoir et mettre en œuvre des outils de prévention et de conformité

- concevoir et mettre en œuvre un dispositif de prévention et de détection des risques ;
- réaliser les analyses et produire des rapports sur l'adéquation et l'efficacité de la gestion des risques (y compris le contrôle interne) ;
- concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces et dynamiques de détection des risques ;
- élaborer et mettre en œuvre un système d'alerte précoce visant à détecter les cas d'infractions à l'appétence aux risques et aux limites fixées par le Conseil d'Administration du FNDA ;
- mettre en œuvre les dispositions correctives relatives aux risques détectés ;
- élaborer et mettre en œuvre la politique de conformité ;

- concevoir et mettre en œuvre la charte de conformité ;
- organiser la fonction conformité ;
- faire le rapportage des contrôles effectués.

### **A3- Effectuer le contrôle permanent des opérations et la conformité réglementaire**

- contrôler les opérations du Guichet.1 et 2 : Études et Investissements structurants (subventions) ;
- contrôler les opérations du Guichet. 3 : Refinancement, Bonification de taux d'intérêt et Garanties ;
- contrôler les opérations administratives, financières, de trésorerie et de passation des marchés ;
- assurer le suivi des signalements liés aux opérations suspectes (LBC/FT) ;
- effectuer des missions périodiques d'enquête et de recherches.
- réaliser toutes autres tâches professionnelles confiées par la hiérarchie.

### **3.2 QUALIFICATIONS ET APTITUDES**

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé de 30 ans au moins et de 45 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- être titulaire d'un diplôme universitaire en audit, gestion des risques, contrôle de gestion, finances, économie ou tout autre diplôme équivalent de niveau BAC +5 ;
- avoir dix (10) ans d'expérience au moins en matière de gestion des risques dont cinq (05) dans les fonctions de conformité, de contrôle interne, d'audit ou similaire dans des institutions publiques ou privées de préférence à caractère financier,
- connaître l'environnement socio-économique des banques et SFD au Bénin et avoir la capacité à suivre les performances du secteur et du marché ;
- connaître le dispositif de contrôle interne et les standards de gestion des risques ;
- maîtriser les techniques de contrôle et d'analyse financière ;
- avoir la capacité à rédiger une note de conjoncture sur le secteur ;
- maîtriser la réglementation (Textes réglementaires sur les finances publiques, lois, prescriptions, règles, codes et autres textes juridiques ainsi que la jurisprudence) régissant les activités du FNDA ;
- avoir une bonne connaissance des techniques de communications écrites et orales ;
- maîtriser les outils MS Office notamment Word, Excel, Powerpoint, et des outils de messagerie à un niveau élevé et les logiciels spécifiques au suivi -évaluation ;
- être de bonne moralité et respecter l'éthique et la déontologie professionnelle ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir de bonnes capacités de conception, d'analyse et de synthèse ;
- savoir gérer les priorités ;

- avoir le sens de la méthode ;
- avoir une bonne capacité d'adaptation et de réactivité ;
- être disponible et avoir une bonne ouverture d'esprit ;
- être rigoureux et autonome dans l'exercice de ses fonctions ;
- avoir une bonne capacité de communication ;
- avoir une grande capacité de travail, l'esprit d'initiative, d'intégrité et d'impartialité.

#### 4. ASSISTANT(E) DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

##### 4.1 RESPONSABILITES

Sous l'autorité de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du FNDA, l'assistant(e) de la PRMP a pour mission d'assister la Personne Responsable des Marchés Publics dans la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des marchés publics. A ce titre il /elle est chargé(e) de :

##### **A1- Apporter une assistance technique à la PRMP pour la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution.**

- appuyer la PRMP dans l'élaboration et l'actualisation du plan de passation des marchés publics ;
- faire le suivi, auprès des différentes directions techniques de l'élaboration à la finalisation des TDR ;
- élaborer les projets de dossiers d'appel à concurrence ;
- appuyer la Commission d'Ouverture et d'Évaluation dans l'analyse des offres ;
- appuyer dans l'élaboration des contrats de marchés et veiller à ce qu'ils soient signés, visés et approuvés par les personnes habilitées ;
- faire le suivi de l'exécution administrative, technique et financière des marchés passés ;
- organiser la réception des livrables, fournitures et services à la fin de l'exécution des marchés.

##### **A2- Gérer le Secrétariat Permanent de la PRMP**

- tenir le registre courrier arrivé-départ du secrétariat de la PRMP ;
- mettre à disposition de toute personne qui en manifeste l'intérêt les copies de dossiers d'appel à concurrence ;
- assurer la réception des plis et l'enregistrement des informations dans le registre spécial de réception des offres ;
- effectuer la saisie des procès-verbaux, rapports, procès-verbal d'attribution et de notification d'attribution de marché ;
- rédiger les courriers de relance, de mise en demeure et de réponse aux éventuels recours de soumissionnaires ;
- assurer le classement et l'archivage des dossiers de passation de marchés et courriers

ordinaires de la PRMP.

## 4.2 QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé de 25 ans au moins et de 45 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- être titulaire d'un BAC+3 au plus en marchés publics, droit, finances ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir un an (1) année d'expérience en passation des marchés dans une institution ou administration publique ou privée ;
- avoir la maîtrise de l'utilisation du SIGMAP ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- avoir une bonne connaissance des techniques de communications écrites et orales ;
- maîtriser les outils MS Office notamment Word, Excel, Powerpoint, et des outils de messagerie ;
- être de bonne moralité et respecter l'éthique et la déontologie professionnelle ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir de bonnes capacités de conception, d'analyse et de synthèse ;
- savoir gérer les priorités ;
- avoir le sens de la méthode ;
- avoir une bonne capacité d'adaptation et de réactivité ;
- être disponible et avoir une bonne ouverture d'esprit ;
- être rigoureux et autonome dans l'exercice de ses fonctions ;
- avoir une bonne capacité de communication ;
- avoir un sens aigu de responsabilité, d'intégrité, d'impartialité et de discrétion.

## B. CONDITIONS GENERALES

### 1. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée et précisant le poste sollicité et l'adresse complète du candidat (02 pages au maximum) ;
- un curriculum vitae détaillé signé comportant les noms et adresses de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ;
- les copies des diplômes exigés ;
- les copies des attestations de travail et/ou des références professionnelles ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé ou du jugement supplétif ;
- un certificat de nationalité béninoise ;

- un casier judiciaire datant de trois (03) mois au plus à la date de publication de l'appel à candidatures (à présenter au plus tard à l'étape d'entretien) ;
- un certificat de visite et de contre visite délivré par deux médecins distincts agréés par l'Etat, de préférence exerçant dans un centre public de santé.

## 2. LIEU DE TRAVAIL

Le poste est basé à Cotonou avec des déplacements sur toute l'étendue du territoire national.

## 3. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATS

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- 1<sup>ère</sup> phase : Présélection sur dossiers et établissement d'une liste restreinte de candidats ;
- 2<sup>ème</sup> phase : Organisation des tests écrit et oral ;
- 3<sup>ème</sup> phase : Délibération et affichage des résultats de sélection.

## 4. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leur dossier complet de candidature au plus tard le 13 octobre 2025 à 17 heures en ligne à l'adresse mail [recrutement@fnda.bj](mailto:recrutement@fnda.bj), en mettant en objet du mail « CANDIDATURE AU POSTE DE \_\_\_\_\_ » en un seul fichier PDF.

## 5. DURÉE DU CONTRAT

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable avec une période d'essai de trois (03) mois. Les performances sont évaluées annuellement.

### NB :

- les diplômes nationaux délivrés par les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur doivent être cosignés ou authentifiés et ceux obtenus à l'étranger admis en équivalence ;
- l'absence de l'une quelconque des pièces requises est éliminatoire ;
- préciser le poste auquel vous postulez dans l'objet du message ;
- seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus ;
- les copies légalisées des diplômes requis, attestations ou références professionnelles sont exigibles pour les candidats qui seront définitivement déclarés admis.

Le Directeur Général



Nicolas B. C. AHOISSOUSSI